

2021/22 FR

Accord Partiel Elargi sur les Itinéraires culturels du Conseil de
l'Europe
Cycle de Certification 2021-2022

Evaluation régulière :

ROUTES DES IMPRESSIONNISMES

Rapport d'expert indépendant

Cultural route
of the Council of Europe
Itinéraire culturel
du Conseil de l'Europe



Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe Cycle de certification 2021-2022

Rapport d'expert indépendant

Routes des Impressionnismes

Information de l'auteur :

Brianso Isabelle

Avignon Université / Centre Norbert Elias (UMR 8562)

isabelle.brianso@univ-avignon.fr

+00 33 (0)4 90 16 29 42 (Bureau à l'université)



Cultural route
of the Council of Europe
Itinéraire culturel
du Conseil de l'Europe



**Les opinions exprimées dans ce rapport d'expert indépendant sont celles de l'auteur, et n'engagent en rien l'Accord Partiel Elargi sur les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe.*

TABLE DES MATIÈRES

1. Sommaire Exécutif	5
2. Introduction	6
3. Corps de l'évaluation	7
3.1 Thème de l'itinéraire culturel	7
3.1.1 Définition du thème de l'itinéraire	7
3.1.2 Contexte historique et culturel	8
3.1.3 Valeurs du Conseil de l'Europe représentées par le thème	8
3.2 Liste des priorités d'action	9
3.2.1 Coopération en matière de recherche et de développement	9
3.2.2 Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen	10
3.2.3 Echanges culturels et éducatifs des jeunes Européens	10
3.2.4 Pratique contemporaine de la culture et des arts	11
3.2.5 Tourisme culturel et développement culturel durable	12
3.3 Réseau de l'itinéraire culturel	13
3.3.1 Aperçu de la structure institutionnelle/juridique du réseau	13
3.3.2 Composition actuelle du réseau par pays et type de membre	14
3.3.3 Extension du réseau depuis la dernière évaluation	15
3.3.4 Extension du réseau dans les trois années à venir	16
3.4 Outils de communication	17
3.4.1 Etat des lieux des outils de communication développés par le réseau (charte graphique, supports de communication, logo, canaux de communication, signalétique, cartes, etc.)	17
3.4.2 Respect des Directives liées à l'utilisation du logo « Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe »	18
4. Conclusions et Recommandations	22
5. Liste des Références	25
6. Annexe 1 : Programme de visite sur le terrain et/ ou d'entretiens en ligne avec la direction du réseau et les membres du réseau	26
7. Annexe 2 : liste de contrôle pour l'évaluation à destination de l'expert	27
8. Annexe 3	28

DIRECTIVES DU RAPPORT

- La longueur du rapport doit être comprise entre 20 pages (minimum) et 25 pages (maximum), hors liste de références et annexes.
- La police de caractères à utiliser est Arial 11 pt.
- Les caractères gras, italiques ou soulignés, ainsi que les couleurs dans le texte, sont à éviter.
- Les trois premières pages doivent être les pages de couverture fournies par le Secrétariat de l'APE.
- La quatrième page doit être la table des matières telle que fournie par le Secrétariat. Veuillez utiliser la fonction "table des matières automatique" pour afficher les numéros de page de chaque chapitre et sous-chapitre. Toutes les pages doivent être numérotées de manière consécutive.
- Les figures et les tableaux doivent être numérotés consécutivement.
- Les huit chapitres principaux du rapport doivent commencer sur une page séparée.
- Aucune documentation supplémentaire ne peut accompagner le rapport.
- La rédaction du rapport doit suivre un style à la troisième personne.
- Les rapports doivent être soumis en format Word (.docx), (incluant une copie de la liste de contrôle en format Excel).
- Les rapports doivent être rédigés en anglais ou en français.
- Les rapports d'évaluation doivent être soigneusement relus, afin d'éviter toute erreur de grammaire, d'orthographe et de ponctuation. Son contenu, sa cohésion et sa cohérence doivent également être vérifiés avant d'être soumis au Secrétariat.
- Les rapports qui ne respectent pas les instructions d'évaluation et les directives de présentation seront rejetés et renvoyés à l'expert indépendant pour modification.

1. Sommaire Exécutif

Les « Routes des Impressionnismes » traitent de l'ensemble de la période impressionniste en Europe qui s'étend sur un peu moins d'un siècle environ, à savoir du milieu du 19e siècle jusqu'au début du 20e siècle. Cet Itinéraire culturel s'inscrit au croisement disciplinaire de l'histoire de l'art, de l'écologie, de l'environnement, du tourisme durable et du patrimoine immatériel à l'heure des grands enjeux planétaires liés au changement climatique. Cet itinéraire participe au dialogue avec la société civile mis en œuvre par le bureau exécutif de la Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe. Les « Routes des Impressionnismes » réunissent quatorze pays européens en tant que pays membres du réseau qui travaille activement à la production de contenus culturels d'excellence (expositions, éditions scientifiques) et à leur diffusion en Europe et au-delà (Russie, Etats-Unis).

L'association « Eau et Lumière » assure la gestion et la mise en œuvre de l'ensemble des actions développées par les « Routes des Impressionnismes » en étroite collaboration avec son réseau de membres (villes, offices de tourisme, musées, etc.) et la fédération européenne EuroArt. L'association œuvre à la reconnaissance de la valeur patrimoniale et touristique des lieux représentés par les peintres paysagistes des 19e et 20e siècles grâce à un tissu de partenaires, publics et privés, impliqués dans les processus de mémoire et de valorisation des traces impressionnistes en France et en Europe. L'association est en charge de l'organisation générale de la Training Academy prévue au château de Fontainebleau (France), au printemps 2022. Elle a déjà obtenu le label « Evènement organisé pendant la Présidence Française du Conseil de l'Union Européenne » pour cette activité (Training Academy).

Sommaire des conclusions de l'expert		
	Oui	Non
Le thème est conforme aux critères d'évaluation des thèmes énumérés dans la résolution CM/Res(2013)67, I. Liste des critères d'éligibilité des thèmes.	Oui	
L'Itinéraire culturel est conforme aux critères d'évaluation des actions énumérés dans la résolution CM/Res(2013)67, II. Liste des priorités d'action.	Oui	
L'Itinéraire culturel est conforme aux critères d'évaluation des réseaux énumérés dans la résolution CM/Res(2013)67, III. Liste des critères pour les réseaux.	Oui	
L'itinéraire culturel met en œuvre les directives d'utilisation du logo « Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe »	Oui	

2. Introduction

L'itinéraire culturel « Routes des Impressionnismes » en Europe a obtenu sa première certification en 2018 avec le soutien de quatorze pays de toute l'Europe. Il est géré à Neuilly-sur-Seine (département 92, France) par l'association française « Eau & Lumière » qui réunit de nombreux sites patrimoniaux de la peinture impressionniste des 19^e et 20^e siècles comme des musées, des maisons-musées, des ateliers ou des paysages naturels. Cette route européenne fédère les hauts lieux de l'impressionnisme à savoir, ceux où vécurent des peintures comme les célèbres Claude Monet (1840-1926), Auguste Renoir (1841-1919), Vassily Polenov (1844-1927) ou Alfred Sisley (1839-1899). Elle rassemble également des lieux champêtres et bucoliques qui les ont inspirés à l'image des bords de Seine ou des paysages européens. Cet Itinéraire culturel souhaite aussi redonner aux femmes peintres qui ont participé à ce grand mouvement artistique une place à part entière en faisant mieux connaître leurs œuvres et leurs biographies d'artistes. Citons, les françaises Berthe Morisot (1841-1895) et Eva Gonzalès (1849-1883) ou l'américaine Mary Stevenson Cassatt (1814-1926).

Les « Routes des Impressionnismes » constituent également un réseau d'acteurs de lieux culturels, d'exposition, de création artistique et de conservation d'objets (musée, atelier, espace culturel) où les œuvres impressionnistes sont présentées aux visiteurs et touristes à travers toute l'Europe et au-delà, notamment aux Etats-Unis et en Russie. L'association « Eau & Lumière »¹ a pour objectif principal de faire reconnaître la valeur patrimoniale et touristique des lieux représentés par les peintres paysagistes des 19^e et 20^e siècles, notamment les peintres impressionnistes. Le bureau de l'association met en œuvre le fonctionnement général des « Routes des Impressionnismes » à travers un tissu engagé de villes-membres en Europe (France, Espagne, Slovénie, Pays-Bas, Allemagne, Italie) qui adhèrent à l'association. Ces relais locaux, principalement constitué de mairies et d'offices de tourisme, organisent et diffusent des activités culturelles, pédagogiques et touristiques mais aussi des événements temporaires et des rencontres scientifiques auprès du grand public sur le thème de ce courant artistique majeur de l'histoire de l'art européen.

Par ailleurs, l'association s'appuie sur le réseau EuroArt² qui a obtenu le « statut participatif du Conseil de l'Europe » et qui œuvre à la valorisation des colonies d'artistes en Europe, notamment les peintres impressionnistes. Les deux structures collaborent à de nombreux projets communs en vue de promouvoir, de sensibiliser et de valoriser le patrimoine des impressionnismes grâce à une offre touristique qualitative à l'échelle européenne, des moyens mutualisés de communication autour d'une identité visuelle, une marque labellisée avec un logo européen, la production de contenus culturels (ouvrages, expositions) sous la direction scientifique de spécialistes et une accessibilité facilitée des jeunes générations à l'art et à l'éducation artistique.

Bien que l'association « Eau & Lumière » ait été créée en 2009 soit, douze ans d'existence en 2021, les « Routes des Impressionnismes » achèvent leur premier cycle de certification (2018-2021) en pleine pandémie mondiale en tant qu'itinéraire culturel. La crise sanitaire actuelle liée au covid-19 a affecté les activités ordinaires de cet Itinéraire culturel en raison des confinements successifs, néanmoins le réseau a su garder une dynamique par des échanges réguliers entre les membres en présentiel et en distanciel. La route poursuit donc ses activités culturelles du quotidien tout en développant de manière significative le réseau de ses membres et de ses activités, notamment en lien avec le tourisme bien que de nombreuses incertitudes demeurent en raison des mesures sanitaires appliquées en Europe.

¹ Site internet de l'association « Eau et Lumière » : <https://www.impressionismsroutes.fr/l-association/>

² The European Federation of Artists' Colonies ou EuroArt, site internet: <https://www.euroart.eu/>

3. Corps de l'évaluation

Le corps principal est divisé selon les chapitres du sommaire et résume ses résultats. Une attention particulière est accordée aux domaines de « non-conformité » avec les critères de la Résolution CM/Res (2013)67.

3.1 Thème de l'itinéraire culturel

3.1.1 Définition du thème de l'itinéraire

Les « Routes des Impressionnismes » dont le nom officiel est « *Impressionisms Routes* » en raison de l'astuce de traduction franco-anglaise facilement compréhensible par tous est un Itinéraire culturel artistique, très original qui a pleinement sa place en tant qu'objet culturel du patrimoine européen. L'association « Eau et Lumière » définit clairement l'objectif principal de cette route dont le dessein est de « créer et de faire vivre au sein du continent un lien entre les sites ayant inspiré les peintres impressionnistes et pleinairistes européens depuis le milieu du 19^e jusqu'au début du 20^e siècle, les endroits où ils ont vécu, les lieux où ils fondèrent des colonies d'artistes et les villes qui, dans leurs musées ou leurs espaces culturels, présentent aujourd'hui leurs œuvres. » Ces trésors de l'art européen constituent un véritable « musée à ciel ouvert » composé de paysages, de monuments, de jardins, de scènes rurales, de lumières et de couleurs qui forment un patrimoine polymorphe (immatériel, matériel et naturel) remarquable. Le courant artistique des impressionnismes souffre néanmoins d'une représentation géographique très orientée sur le seul territoire français avec ses hauts lieux et ses grands noms de la production artistique impressionniste, en somme un mouvement qui serait exclusivement franco-français. L'itinéraire culturel déconstruit cette représentation en montrant la diversité des nationalités d'artistes tout en soulignant leurs collaborations et échanges mais aussi en valorisant les lieux de création sur l'ensemble du territoire européen, de l'Europe occidentale à l'Europe de l'Est et d'Europe du Sud à l'Europe du Nord. Cette effervescence artistique témoigne d'un véritable phénomène européen qui justifie la pertinence du thème de l'itinéraire.

Par ailleurs, l'itinéraire souhaite tisser des liens durables avec la Convention européenne du paysage adoptée à Florence (Italie) en octobre 2000 visant à mieux prendre en compte et à protéger les paysages européens. Ce texte normatif du Conseil de l'Europe inclut les paysages ordinaires comme ceux peints par les impressionnistes à leur époque. Des contacts ont été pris entre le bureau de l'association « Eau et Lumière » et le comité de pilotage de la convention de Florence afin d'amorcer des discussions quant à la contribution de la route des impressionnismes en matière de préservation, de conservation et de sensibilisation des européens aux enjeux paysagers, écologiques et environnementaux à l'heure du changement climatique. Notons que le Secrétaire général, Georges Lucenet, a participé à une réunion³ à Séville (Espagne) organisée par la Secrétaire exécutive de cette convention européenne. Un entretien⁴ avec Mme Dejeant-Pons est diffusé dans la Newsletter de l'été 2021.

Cette approche écologique, artistique et territoriale trouve des concordances avec des Itinéraires culturels certifiés valorisant, soit un élément du terroir (olivier, vin), soit des liens de l'homme avec son environnement (jardin) ou encore le paysage comme espace géographique, naturel et immatériel de randonnée à l'image des routes de pèlerinage.

³ 22th International Convention of Landscape, Conseil de l'Europe, Séville, Espagne, 14-16 mars 2019.

⁴ Interview de Mme Maguelonne Dejeant-Pons (secrétaire exécutive de la Convention de Florence) dans la Newsletter 15, p. 16-17.

3.1.2 Contexte historique et culturel

Les « Routes des Impressionnismes » traitent de l'ensemble de la période impressionniste en Europe qui s'étend sur un peu moins d'un siècle environ, à savoir du milieu du 19^e siècle jusqu'au début du 20^e siècle. Ce mouvement artistique dont le nom a été attribué par le journaliste Louis Leroy à partir du tableau sur toile de Claude Monet (1840-1926) *Impression, soleil levant* (1872, Musée Marmottan, France) va venir bousculer les canons de l'art académique grâce à une nouvelle esthétique. En effet, les peintres impressionnistes s'intéressent à la lumière des paysages qu'ils observaient afin de restituer sur leurs toiles une atmosphère ou une impression et cela, au détriment d'une description académique et de la vision plastique rigoriste de la nature. Les artistes impressionnistes se sont également intéressés à la préservation des écosystèmes, notamment à Fontainebleau (France). Par exemple, les peintres de l'Ecole de Barbizon critiquent ouvertement certaines techniques et plantations effectuées par l'homme : ils les considèrent responsables de dommages majeurs sur le paysage. Ils fondent la *Société des amis de la forêt de Fontainebleau* pour protéger la forêt puis, apparaissent les premiers guides touristiques de voyage en forêt ainsi que des aménagements de sentiers de randonnées dès 1842. Pionniers en matière de protection de la nature, ce mouvement artistique circule dans toute l'Europe.

L'itinéraire culturel « Routes des Impressionnismes » a publié (2021) un ouvrage⁵ scientifique bilingue (français-anglais), rédigé par Monique Lucenet qui est docteure en histoire de l'art de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et spécialiste de ce courant artistique. L'ouvrage retrace un panorama très détaillé et complet du mouvement impressionniste dans 36 pays européens. Il est réalisé et publié dans le cadre des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe dont les droits d'auteur sont intégralement reversés à l'association « Eau et Lumière ». Le comité scientifique de l'itinéraire a validé les contenus de l'ouvrage (textes, iconographies, bibliographie) avant publication et diffusion de ce dernier. L'ouvrage est diffusé et mis en vente dans de nombreux offices de tourisme de villes « membres » de la route comme à Saint-Germain-en-Laye ou Barbizon. Il est soutenu et préfacé par le Ministère de la culture français (département des Affaires Européennes et Internationales) ainsi que par le réseau EuroArt. L'ouvrage peut faire l'objet d'une traduction dans une autre langue européenne que le français afin d'être diffusé plus largement en Europe, néanmoins la qualité de la traduction devra être assurée par le pays concerné. L'association « Eau et Lumière » souhaite dynamiser l'internationalisation de cet ouvrage afin de favoriser les collaborations et les coopérations culturelles dans les pays européens ayant des traces impressionnistes, voire au-delà de l'Europe en fonction de l'intérêt et de l'actualité comme c'est le cas avec l'exposition *Ilya Répine (1844-1930) où Peindre l'âme russe* au Petit Palais⁶ à Paris. Cet artiste russe s'inscrit dans le mouvement impressionniste.

3.1.3 Valeurs du Conseil de l'Europe représentées par le thème

Les valeurs européennes représentées par l'itinéraire culturel sont démontrées, notamment en matière de circulation d'idées et de productions artistiques à rayonnement transnational. Par ailleurs, la route donne un éclairage scientifique nouveau sur l'histoire culturelle et la mémoire artistique partagée par un grand nombre de pays européen à une époque spécifique. En effet, les « Routes des Impressionnismes » contribuent à une meilleure connaissance des circulations, des échanges et des productions artistiques (peinture, musique) autour du mouvement impressionniste trop souvent considéré comme exclusivement français. Cette ouverture artistique et contemporaine des mondes de l'impressionnisme vers l'Europe est un apport substantiel aux valeurs du Conseil de l'Europe

⁵Association « Eau et Lumière ». 2021. *Impressionisms Routes*. 290 p.

⁶ Exposition temporaire du 5 octobre 2021 au 23 janvier 2022 au Petit Palais / Musée des Beaux-Arts de la ville de Paris (France).

représentées par le thème. Il offre un cadre de réflexion en tant qu'objet de recherche et de sensibilisation auprès d'une diversité de populations à travers toute l'Europe (citoyens européens, chercheurs, jeunesse européenne, grand public) fondée sur des valeurs communes.

Le thème impressionniste en tant que mouvement artistique européen contribue à la promotion du dialogue interculturel au sein des pays européens et au-delà, notamment avec la Russie. Le site d'Abramtsevo (Russie) est un haut lieu de l'impressionnisme russe, citons le peintre Valentin Serov (1865-1911) qui a passé beaucoup de temps dans ce domaine rural à une cinquantaine de kilomètres de Moscou où il travaillait en la compagnie d'autres artistes russes. Comme énoncé plus haut, l'exposition du Petit Palais consacrée à Ilya Répine s'inscrit dans ce même dialogue artistique et interculturel. L'Europe de l'Est a également connu un véritable essor artistique avec des sites impressionnistes notables comme en Slovénie (Ljubljana) ou en Croatie (Ozajj).

En matière de conventions internationales, cet itinéraire culturel a amorcé un dialogue avec la Convention européenne du paysage (2000) en raison de thèmes connexes à ce texte normatif, citons la protection du paysage, sa conservation et l'éducation à l'environnement. De même, cette route a une dimension immatérielle très forte en lien avec les interactions de l'homme avec son environnement naturel. La Convention pour la sauvegarde du patrimoine immatériel (Unesco, 2003) fait sens avec cette route ainsi que le concept de « paysage culturel » liée à la Convention du patrimoine mondial (Unesco, 1972). Soulignons le fait que le bureau de l'association « Eau et Lumière » a le projet de faire inscrire la route sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité.

3.2 Liste des priorités d'action

3.2.1 Coopération en matière de recherche et de développement

La dimension recherche de l'itinéraire culturel est pleinement justifiée de part deux activités phares développées ces trois dernières années. D'une part, la rédaction et la publication de l'ouvrage *Les Routes des Impressionnistes en Europe* sous la direction de Monique Lucenet (2021, 290 p.) et, d'autre part l'exposition *Mouvement Impressionniste en France* produite par l'association « Eau et Lumière » : textes scientifiques, iconographies, panneaux. Elle se présente en tant que mallette pédagogique et de valorisation du courant impressionnisme en Europe. Elle comprend une soixantaine de tableaux (reproduction sur toile haute qualité aux dimensions originales) et une vingtaine de panneaux didactiques du type « roll up » ainsi que quelques cartes. Le comité scientifique a été sollicité pour valider le projet scientifique d'exposition.

Cette exposition a connu un véritable succès auprès des villes-membres des « Routes des Impressionnistes » en France : elle a été présentée à Marseille-l'Estaque du 5 au 18 septembre 2018, à Asnières-sur-Seine (Hauts de Seine) du 6 mai au 22 mai 2019, à Argenteuil (Val d'Oise) du 31 mai au 28 juin 2019, à Croissy-sur-Seine (Yvelines) du 13-22 septembre 2019, à Levallois (Hauts de Seine) du 28 septembre au 20 octobre 2019, à Paris (Carrousel du Louvre) les 11 et 12 octobre 2019. Notons que les années 2020 et 2021 ont été très difficiles pour la poursuite de ce type d'activité en raison de la pandémie mondiale liée au Covid-19. Néanmoins, le bureau de l'association a pour ambition de poursuivre la diffusion de cette exposition, notamment auprès de villes-membres en Île-de-France. Des contacts ont déjà été pris avec les villes de Moret-sur-Loing, Grez-sur-Loing ou encore Fontainebleau. Par ailleurs, cette exposition peut facilement faire l'objet d'une traduction partielle ou totale pour une diffusion en Europe, via le réseau des Alliances françaises ou toutes structures culturelles souhaitant l'accueillir. La qualité de la traduction dans une langue autre que celle du français est à la charge du pays accueillant l'exposition.

Une seconde exposition intitulée *L'Impressionnisme en France et en Europe* est actuellement en préparation. Le bureau de l'association envisage de présenter cette nouvelle exposition lors de la prochaine Académie de Formation (Training Academy) qui réunira

l'ensemble des Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe, prévue du 31 mai au 3 Juin 2022 à Fontainebleau (France). Comme la précédente exposition, elle a été validée par le comité scientifique de l'itinéraire et pourra faire l'objet d'une traduction dans une autre langue que le français. La pérennité de ces activités culturelles en France et à l'étranger dépend du contexte sanitaire actuel. Les activités scientifiques ont une dimension interdisciplinaire (histoire de l'art, écologie/paysage) qui devrait être renforcée ces prochaines années. La route dispose d'un comité scientifique national (France) et international (Pays-Bas, Espagne, USA) qui est mobilisé au moment de la validation de documents ou de supports scientifiques malgré la situation sanitaire. Le bureau de l'association réfléchit à étoffer ce comité scientifique avec une plus grande part de membres européens et à diversifier les champs disciplinaires d'expertise.

3.2.2 Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen

Les « Routes des Impressionnismes » contribuent à la mise en valeur du patrimoine culturel matériel, immatériel et naturel à travers le mouvement des impressionnismes en Europe. La mise en place de cette valorisation passe par des activités culturelles et scientifiques, notamment des expositions et des publications (ouvrage, newsletters). L'édition de l'ouvrage rédigé par Monique Lucenet (2021) est un produit éditorial majeur pour l'étude, la sensibilisation et la valorisation de ces patrimoines et de la mémoire impressionniste à l'échelle européenne. L'impressionnisme irrigue les cultures européennes tout en étant porté par des collectionneurs européens et américains qui « ont participé à la création des richesses artistiques des plus grands musées du monde : Art Institute de Chicago, National Gallery de Washington, Metropolitan Museum de New York, Basel Museum, Whintherthurt Museum, Ordrupgaard Museum de Copenhague ... » (Lucenet, 2021, p. 19) L'ouvrage découpe par pays les contributions artistiques afin d'en tracer un panorama précis et profondément européen. Ce découpage géographique est pertinent pour comprendre les échanges, les liens et les circulations des artistes sur l'ensemble du territoire européen, tout en redonnant au réseau des routes impressionnistes une photographie plus réelle du territoire impressionniste que la seule représentation (trop limitée) à la France. De nombreux musées européens disposent de ces collections dans leurs réserves, ce qui pourrait faire l'objet d'une activité de médiation spécifique lorsque la situation sanitaire le permettra, notamment au moment des *Journées européennes du patrimoine* ou de la *Nuit européenne des musées*.

Dans ce contexte mémoriel et historique, les « Routes des Impressionnismes » s'inscrivent au croisement de formes patrimoniales polymorphes : entre immatérialité, matérialité et paysage naturel. Les différentes conventions et normes internationales (Unesco, Conseil de l'Europe, Icomos) dont les enjeux touchent à la protection de ces patrimoines concernent cet Itinéraire culturel. Comme énoncé précédemment, une attention particulière est accordée à la notion de « paysage culturel » (Convention 1972, Unesco), de paysage européen (Convention de Florence, CoE) et de patrimoine immatériel (Convention 2003, Unesco). Des contacts et des activités pourraient être développés ces prochaines années afin de renforcer les liens entre la route et ces textes normatifs de référence.

3.2.3 Echanges culturels et éducatifs des jeunes Européens

La situation sanitaire n'a pas permis un plein développement des échanges culturels et éducatifs auprès des jeunes européens. En effet, de nombreux lieux publics des villes-membres de l'itinéraire ont été fermés en raison des confinements successifs, ce qui n'a pas permis de toucher de manière satisfaisante les jeunes européens. Néanmoins, l'exposition a été diffusée en 2019 et repart en cette fin d'année 2021 puis, 2022. Un projet de conception d'une seconde exposition est en cours d'élaboration, elle devrait être présentée en 2022 au

Château de Fontainebleau (France) lors de la Training Academy et toucher les jeunes européens.

Par ailleurs, l'exposition est louée « clef-en-main » auprès de collectivités membres et non-membres de la route mais ces dernières ne relèvent pas systématiquement les données liées à la fréquentation de l'espace d'exposition. En effet, l'exposition peut être exposée dans un hall d'entrée de mairie ou dans un office de tourisme, ce qui lui vaut un grand nombre de passage en revanche, il n'existe pas de données quantitatives collectées par tranche d'âge de public par exemple. Soulignons que le concept de l'exposition se présente aussi en tant que mallette pédagogique à visée éducative auprès des écoles et des enseignants du primaire et du secondaire. Ainsi, l'exposition peut servir d'outil à certains supports de cours pour les enseignants, néanmoins la crise sanitaire n'a pas permis de mettre en œuvre ces échanges de proximité avec l'éducation nationale. De même, la traduction des expositions en langues étrangères (autre que le français) permettrait de toucher un plus grand nombre de jeunes européens, de les sensibiliser au mouvement impressionniste et de créer une dynamique de coopération auprès d'institutions éducatives et culturelles.

Enfin, notons que l'association « Eau et Lumière » a collaboré (partenariat) à de nombreuses activités pédagogiques, culturelles et événements en lien avec ses villes-membres, notamment les villes de Bougival et d'Argenteuil. Ces activités participent à la valorisation du courant impressionniste en réseau bien que l'association en charge de la route s'inscrive en tant que partenaire. Nous pouvons citer les ateliers pédagogiques et créatifs pour jeunes enfants (6/10 ans) organisés à Bougival (7-8 juillet 2021) par l'Office de Tourisme, intitulé « le p'tit impressionniste » sur les bords de Seine.

3.2.4 Pratique contemporaine de la culture et des arts

A l'heure actuelle, l'association « Eau et Lumière » n'a pas les moyens humains, financiers et techniques pour développer et mettre en œuvre des événements contemporains réguliers de grande envergure. Le bureau est composé de bénévoles (non-salariés) qui œuvrent au fonctionnement quotidien de la structure dans un contexte sanitaire tendu. Néanmoins, l'association a réalisé des efforts de collaborations sous la forme de partenariats concernant des événements portés par des collectivités territoriales (mairie) dans le cadre de sa programmation culturelle. Ces événements associent les « Routes des Impressionnistes » avec le logo de l'itinéraire culturel qui est clairement affiché sur l'ensemble des supports visuels.

A titre d'exemple, la ville de Bougival a coorganisé avec l'itinéraire et le centenaire de la mort de Renoir (1919-2019) une série d'événements entre 2018 et 2021 dont voici la liste non-exhaustive :

- Bal des canotiers avec un concours de peinture (16 juin 2019) ;
- Bal sur l'eau dénommé « Guinguette » (30 août 2019 et 27 septembre 2019) ;
- Rallye nautique impressionniste (2019) ;
- 2019 « Année Renoir » / conférence de Seward Johnson (28 septembre 2019) ;
- Création théâtrale *Berthe Morisot. La passion impressionniste*, théâtre Le Grenier, 25-26 mai 2019 ;
- Conférences sur l'art impressionniste : *L'impressionnisme russe en France* (mars 2018) ; *Berthe Morisot et Claude Monnet, des amitiés impressionnistes* (mars 2020) ;
- Expositions de peinture : *Bougival, patrimoine en pays impressionniste* (2018) ; *Paysages des bords de Seine* (2020) ;
- Réhabilitation de la maison de Berthe Morisot qui présentera la vie et l'œuvre de l'artiste : Berthe Morisot, son mari Eugène Manet, frère du peintre Edouard Manet, et leur fille Julie passent chaque été à Bougival entre 1881 et 1884 ainsi qu'une grande partie de l'année 1882. Le centre d'interprétation devrait ouvrir ses portes au public courant 2023.

3.2.5 Tourisme culturel et développement culturel durable

L'association « Eau et Lumière » a développé des routes thématiques qui sont intitulées *Routes des peintres*. Elles sont au nombre de douze routes de peintres dont sept dédiées aux pré-impressionnistes et impressionnistes français, à savoir : Route Boudin, Route Guillaumin, Route Monet, Route Morisot, Route Pissarro, Route Renoir et la Route Sisley. S'ajoutent cinq autres routes des peintres en Europe : Route Bunke (Allemagne), Route Toorop (Pays-Bas), Route Grohar (Slovénie), Route Llorens Diaz (Espagne) et la Route des Macchiaioli (Italie). Ces douze routes, bien que majoritairement françaises, tentent de valoriser une dimension territoriale et européenne en proposant un tracé au-delà des seules frontières françaises. Ainsi, la Route Boudin propose aux visiteurs un trajet géographique dans différents pays comme l'Italie (Venise) mais aussi la Belgique ou les Pays-Bas. Cette mise en œuvre d'un tourisme culturel dédié au mouvement impressionniste répond aux attendus qualitatifs du développement durable mais reste néanmoins difficile à organiser et à gérer au quotidien dans la configuration actuelle du bureau de l'association.

En effet, l'association fait un constat mitigé quant au bilan actuel des *Routes des peintres* en raison de difficultés de terrain à trouver des partenaires économiques privés (Tours opérateurs) et publics (villes, collectivités) pour développer et pérenniser le modèle. Par ailleurs, le bureau de l'association ne dispose pas de personnel salarié qui serait spécialisé dans la création, le développement et la coordination de ce type de produits touristiques avec des opérateurs français et étrangers. Néanmoins, le potentiel touristique autour des routes impressionnistes reste élevé en raison d'une clientèle européenne et non-européenne (américaine par exemple) friandes de sites impressionnistes et, qui serait prête à participer à des activités culturelles et touristiques de qualité. Ainsi, le bureau souhaiterait plutôt développer et proposer à la vente des « packages » spécialisés de quelques jours en lien avec un thème impressionniste. Des idées et des discussions ont débuté en 2021 pour l'élaboration de ce projet touristique en devenir, notamment des contacts ont été pris avec une agence spécialisée dans l'attractivité et le rayonnement de la Seine et Marne, dénommée « Seine et Marne Attractivité⁷ ». Cet opérateur a pour ambition de construire une dynamique économique pour le rayonnement des territoires à l'heure où ces derniers sont confrontés à une forte concurrence et des difficultés liées à la crise sanitaire. Cette agence a pour objectif de diversifier et commercialiser l'offre touristique départementale pour créer des retombées économiques sur les territoires. La directrice générale, Sylvie Lahuma, a été contactée par le bureau de l'association et semble très réceptive au potentiel touristique des « Routes des Impressionnistes » à l'échelle du département (77). Précisons que Fontainebleau est la ville est immatriculé le siège de social de cette agence de développement touristique ce qui offre un espace de négociation important, notamment dans le cadre de l'organisation de la Training Academy prévue en 2022. Par ailleurs, le tissu des villes-membres de l'itinéraire culturel aide à renforcer les liens économiques et politiques avec les différents acteurs des territoires concernés, ce qui est un atout malgré la situation sanitaire et le manque de moyens humains.

L'association « Eau et Lumière » a participé à des événements en France liés au tourisme culturel et « post-covid ». En 2019, le Vice-Président et Secrétaire général des « Routes des Impressionnistes » a participé au 7^{ème} Forum Interactif du Tourisme organisé à Saint-Tropez (15-19 octobre 2019) avec une conférence intitulée *Les Itinéraires du Conseil de l'Europe : présentation des Routes de Impressionnistes et de l'itinéraire Paul Signac*. L'itinéraire culturel a également été présenté lors du Salon des Grands Voyages / Carrousel du Louvre (11-12 octobre 2019) qui est un salon du tourisme haut de gamme. Plus récemment, l'itinéraire était présent au Salon du Tourisme et du Patrimoine d'Aix-en-Provence (4-5 septembre 2021) avec une conférence intitulée *L'Impressionnisme, la Love Story de la lumière et de l'eau* ou encore au Salon « Voyage et Tourisme culturel » de

⁷ Site internet : <https://tourisme.seine-et-marne-attractivite.fr>

Bordeaux (26-27 juin 2021). La participation de l'itinéraire à ces salons professionnels est relayée sur le site internet de l'association au fil de l'eau.

3.3 Réseau de l'Itinéraire culturel

3.3.1 Aperçu de la structure institutionnelle/juridique du réseau

L'association française de loi 1901 « Eau et Lumière » est la structure administrative ou « tête de réseau » en charge de la gestion générale des « Routes des Impressionismes ». Elle a été créée en 2009, soit près de dix ans avant la première certification de l'itinéraire (2018), et a pour objectif principal de faire reconnaître la valeur patrimoniale et touristique des lieux représentés par les impressionnistes des 19^e et 20^e siècles. Pour atteindre ses objectifs, l'association « Eau et Lumière » dispose d'un Bureau Exécutif⁸ composé de neuf membres dont les statuts ont été approuvés comme suit depuis le 1^{er} janvier 2018 : un Président Fondateur, un Président, un VP et Secrétaire Général, un VP et Trésorier, un VP et des membres. Par ailleurs, l'association intervient de façon permanente à différents niveaux de gestion et de coordination d'activités culturelles :

- La coordination et la promotion de l'ensemble des initiatives et des activités sur le territoire européen ;
- La valorisation du patrimoine culturel attaché à l'histoire du mouvement Impressionniste en Europe ;
- Les relations extérieures avec tous les partenaires potentiels ;
- Les relations avec le Conseil de l'Europe (France) et l'Institut des Itinéraires Culturels Européens (Luxembourg) ;
- La gestion administrative des adhésions et le financement du projet ;
- La gestion du site internet bilingue : www.impressionismsroutes.eu;
- Les échanges culturels entre jeunes européens ;
- Le développement durable dans le Tourisme culturel et artistique ;
- Les actions spécifiques importantes pour la promotion de l'Itinéraire Culturel comme le soutien à des activités par la Présidence française du Conseil de l'Union européenne (1^{er} janvier 2022).

Elle dispose d'un site internet⁹ bilingue (français, anglais) qui diffuse l'ensemble des informations (internes et externes) produites par l'association comme des newsletters par exemple. Elle a mis en place une *Charte des valeurs* qui a pour objectif de fournir à tous les acteurs et partenaires du projet « Impressionisms Routes » un cadre de référence quant à la forme et aux contenus des actions nationales et internationales. Cette charte éthique permet de rassembler les prestataires autour de valeurs et d'engagements communs mais aussi d'assurer une cohérence d'ensemble de ces actions. Les trois objectifs de cette charte éthique sont les suivants :

- Mise en valeur du patrimoine culturel commun et des sites impressionnistes entre autres par l'obtention du Label « Itinéraire Culturel Européen » du Conseil de l'Europe ;
- Soutien à l'économie locale par le biais du développement d'un tourisme durable et de qualité ;

⁸ Le Bureau Exécutif est composé des membres suivants (1^{er} janvier 2018) : Président Fondateur : Georges Mothron, Maire d'Argenteuil / Président : Pierre Bedouelle / Vice-Président et Secrétaire général : Georges Lucenet / Vice-Président et Trésorier : Christian Recoing / Vice-Président : Patrick Septiers / Membre : Heiko Brunner - Membre : Eduardo Hermida - Membre : Tanja Orel Sturm - Membre : Francisca Van Vloten.

⁹ <https://www.impressionismsroutes.fr/l-association/>

- Sensibilisation à la coopération et à la citoyenneté européenne par le biais des échanges humains et de la coopération établie avec les établissements d'enseignement et d'éducation.

Concernant le fonctionnement « interne » de l'association, les décisions sont prises de manière démocratique et collégiale au sein du Bureau Exécutif à partir d'un calendrier annuel de réunions. Notons que le VP-Secrétaire général joue un rôle très actif dans la gestion courante de l'association, tant en matière de suivi des dossiers que du lien avec les élus et les villes-membres ou de la mise en œuvre des activités quotidiennes de l'Itinéraire Culturel. Les trois membres « actifs » du bureau (Président, VP-SG et VP-Trésorier) sont des bénévoles à la retraite qui se mobilisent fortement au plus près des élus et des territoires (Ile-de-France, Europe) quant à l'animation annuelle de l'association. L'expérience professionnelle et le carnet d'adresse de ces bénévoles permettent une réelle dynamique (locale et internationale) de l'association et de l'Itinéraire culturel, néanmoins quelques fragilités sont à constater quant à la pérennité à moyens et longs termes de ce bénévolat, notamment en matière financière, de ressources humaines, d'archivage et de réseaux.

En effet, le budget de l'association permet de couvrir les frais de fonctionnement du quotidien mais ne permet pas un développement des activités à long termes. Par exemple, l'association ne dispose pas de personnel permanent (comme un.e chargé.e de projet) pour le suivi et la coordination en réseau de l'Itinéraire culturel, ce qui limite le développement stratégique, économique et touristique de la route avec les partenaires français et européens. De même, les « Routes des Impressionnismes » ont démontré un réel caractère scientifique et de recherche mais elles ne participent pas à des projets de recherche européens en lien avec les universités ou à la recherche de crédits européens par manque de ressources humaines. Soulignons néanmoins que la période de crise sanitaire n'a pas été propice au développement financier de l'association malgré les efforts réalisés sur le terrain.

3.3.2 Composition actuelle du réseau par pays et type de membre

Le réseau de l'Itinéraire culturel est structuré autour de différentes typologies de membres, comme les « membres-villes », « membres-musées », « membres-Offices de tourisme » ou les « membres » du comité scientifique de l'Itinéraire culturel.

Concernant la catégorie des membres « institutionnels », elle constitue le tissu principal de membres et se compose principalement de musées, de municipalités et d'offices de tourisme. Ils doivent justifier d'un lien artistique, culturel et historique avec le mouvement des impressionnistes comme par exemple l'installation d'un artiste ou d'un groupe d'artistes à une époque donnée en Europe comme c'est le cas à Barbizon (France), à Domburg (Pays-Bas), à Schwaan (Allemagne) ou à Ozau (Croatie). Par ailleurs, la tarification de l'adhésion de ces membres se fait en fonction de la taille de l'institution qui souhaite adhérer à l'association. La procédure de sélection et d'adhésion est simplifiée, néanmoins chaque membre doit signer la *Charte des valeurs* citée dans la précédente section. Par la signature de cet engagement éthique, cette typologie de membre adhère à l'association, ainsi tout manquement à ces principes éthiques peut conduire à l'exclusion temporaire ou définitive de ce membre. Notons aussi que les « membres-villes » sont fortement reliés à la vie politique des villes, des municipalités ou des collectivités ce qui sous-tend de potentiels changements d'étiquettes politiques en fonction du calendrier électoral. Ce contexte peut fragiliser le nombre d'adhésions auprès de l'association, notamment lorsqu'un maire n'est pas réélu ou lorsqu'il y a un changement d'élus de l'équipe du maire comme l'élus en charge de la culture ou du tourisme par exemple. De même, la ville de Bougival (service culturel) contribue à la maintenance du site internet de l'association, ce qui crée des liens de proximité et de soutien au développement des « Routes des Impressionnismes » mais ce qui peut aussi constituer une fragilité à moyen et long terme en cas de départ ou de changement de l'équipe municipale.

Le bureau de l'association centralise les adhésions sous la forme d'une base de données (fichier) qu'elle actualise annuellement en fonction des renouvellements des cotisations. Il n'existe pas de cartographie du réseau des membres de cet Itinéraire culturel sous la forme de points géo-localisés, seuls les lieux du mouvement impressionniste sont cartographiés à l'échelle européenne (Figure 1), puis présentés dans l'ouvrage (2021) et les Newsletters. En 2021, les membres du réseau sont majoritairement français ce qui peut s'expliquer par la crise sanitaire qui a freiné depuis 2019 la dynamique des adhésions en Europe.



Figure 1 – réseau des « Routes des Impressionnismes » ©

3.3.3 Extension du réseau depuis la dernière évaluation

Cette section est délicate à développer en raison de la crise sanitaire qui a touché la France, l'Europe et le monde depuis 2019. Selon une approche quantitative, le réseau s'est étoffé de quelques nouveaux membres institutionnels comme suit :

- 2019 : trois « membres-villes » de type « autorité locale » et un « membre-musée », soit quatre nouveaux membres en France ;
- 2020 : un nouveau membre de type « autorité locale » en France ;
- 2021 : deux nouveaux membres de type « institution culturelle » en Grèce.

Depuis 2019, sept nouveaux membres ont adhéré à l'association « Eau et Lumière ». Ce constat doit être pondéré par les difficultés financières rencontrées par les différents types de membres à cause de la situation sanitaire, ils ont notamment vu leurs budgets de fonctionnement fortement réduits. Par ailleurs, ces membres sont des institutions publiques qui dépendent de subventions de l'Etat, elles-mêmes principalement affectées à des postes de dépenses publiques prioritaires comme la santé.

3.3.4 Extension du réseau dans les trois années à venir

L'Itinéraire culturel a produit un plan triennal d'actions et de développement (2021-2024) qui déploie six priorités stratégiques comme suit :

- 1- Vie permanente du réseau :
 - Coordination des activités des membres ;
 - Développement du réseau des membres des « Routes des Impressionnismes » et de son emprise géographique européenne ;
 - Promotion des activités des membres sur trois niveaux (régional, national et européen) via le site internet, des publications diverses (Newsletters, Magazines, Infoflashes), etc. ;
 - Rencontres et réunions statutaires ;
 - Participation active aux rencontres d'intérêt général : Salons réunissant du public, etc. ;
 - Manifestations et expositions de différentes natures (reprise en cours après la pandémie) en particulier de l'exposition Art et Culture en Val de Seine.
- 2- Renforcement du partenariat avec le réseau Euroart.
- 3- Participation à la vie du réseau des Itinéraires culturels européens :
 - Organisation de la Training Academy (Juin 2022) à Fontainebleau/Moret-sur-Loing/Barbizon/Grez-sur-Loing. Cette activité a déjà obtenu la labellisation : « Evènement organisé pendant la Présidence Française du Conseil de l'Union Européenne »
- 4- Développement des activités touristiques et culturelles originales et durables :
 - Partenariat avec des tours opérateurs (Exemple : mise en valeur de la présence de Claude Monet dans le Val de Creuse en partenariat avec SERVITOURS) ;
 - Soutien à des projets culturels spécifiques : réhabilitation de la Maison de Claude Monet à Argenteuil et de Berthe Morisot à Bougival, promotion d'un nouveau projet d'Hôtel « atelier » à vocation culturelle à Barbizon, etc.
- 5- Recherche et développement d'activités nouvelles dans les domaines porteurs.
- 6- Poursuite des de l'activité éditoriale.

Au-delà de ces priorités stratégiques citées ci-dessus, notons que l'extension du réseau de membres à trois ans est délicate à préciser en raison de la situation sanitaire très instable à l'échelle européenne et mondiale. Néanmoins, quelques nouvelles adhésions de membres sont en cours de négociation, notamment :

- 2022 : la ville de Barbizon et la Maison des peintres de Barbizon, en France.

L'Itinéraire culturel est en lien étroit avec plusieurs projets de musées en cours de réalisation (priorité stratégique 4) comme la Maison Claude Monet à Argenteuil ou la Maison-

musée de Berthe Morisot à Bougival. Ces deux futurs établissements culturels devraient adhérer en tant que membre à l'association dès l'ouverture au grand public (2023). Notons que le bureau de l'association souhaite renforcer les adhésions de villes en Europe, les efforts de développement seront une priorité pour les trois années à venir.

3.4 Outils de communication

3.4.1 Etat des lieux des outils de communication développés par le réseau (charte graphique, supports de communication, logo, canaux de communication, signalétique, cartes, etc.)

Les outils de communication qui sont développés par l'itinéraire culturel répondent à une stratégie interne et externe de l'association « Eau et Lumière ».

Tout d'abord, le logo des « Routes des impressionnistes » est clairement identifié par une signature visuelle et graphique personnalisée qui figure sur l'ensemble des documents produits par la route. Le nom de l'itinéraire culturel est lisible sur le logo dans sa version anglaise « Impressionisms Routes » : ce choix linguistique a été validé par le bureau de l'association afin que le bilinguisme « français-anglais » soit explicite et inclusif auprès des membres non-francophones. Le logo figure sur le site internet de l'association ainsi que sur les documents de communication (Newsletter, flash-info, communiqué de presse, exposition, etc.) qui sont diffusés auprès du grand public et des membres du réseau. Le bureau sensibilise régulièrement les membres de son réseau à la diffusion du logo sur les documents de communication, notamment auprès des offices de tourisme. De même, lorsque l'association s'associe à un événement organisé par une ville-membre par exemple, le logo figure sur les documents produits par le membre. Ces documents peuvent être de différentes natures comme des panneaux de médiation culturelle à destination de visiteurs ou de touristes (Figure 2) mais aussi des supports de communication à destination des publics ou des institutions.



Figure 2 – Panneau de médiation culturelle dans un parc avec le logo des « Routes des impressionnistes », Bougival. Photo : Isabelle Brianso, 2021.

Concernant le site internet¹⁰ des « Routes des Impressionnismes », cet outil réunit la communication de l'itinéraire culturel et de l'association « Eau et Lumière » en charge de la gestion de ce dernier. Le site internet est bilingue (français, anglais), les contenus produits sont de qualité et il incarne le principal support de communication du réseau. Notons néanmoins que cet itinéraire n'est pas visible sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram par exemple) ce qui limite la visibilité des actions menées tout au long de l'année et au-delà. Soulignons que les œuvres impressionnistes ou les lieux de vie et d'inspiration de ces artistes se prêtent parfaitement à une stratégie communicationnelle sur les réseaux sociaux en raison de leur esthétisme, des couleurs et de l'imaginaire véhiculé par ces artistes en Europe. Par ailleurs, un important travail iconographique a été réalisé pour l'illustration de l'ouvrage publié en 2021, il est dommage que ce travail scientifique et de diffusion des droits (images) ne soit pas mieux valorisé à travers une communication plus ciblée.

Ce manque de présence sur les réseaux sociaux peut s'expliquer par le fait que l'association ne dispose pas de personnel contractuel (salarié). Ainsi, la maintenance du site internet repose essentiellement sur du bénévolat de la part du bureau et de certains membres, comme la ville de Bougival. Cette solidarité associative fédère les membres autour de valeurs communes mais fragilise le développement pérenne de l'itinéraire culturel. Néanmoins, les documents diffusés sur le site internet sont à jour et les actualités sont publiées au fil de l'eau en fonction des événements en cours.

Concernant la signalétique des territoires traversés pour identifier les membres du réseau de l'itinéraire. Le bureau de l'association souhaite mettre en place une signalétique spécifique aux « Routes des Impressionnismes » afin que cette dernière soit bien identifiée par les membres et les touristes de passage. Ce projet de signalétique se heurte actuellement à une démultiplication de supports de signalétique sur le thème des impressionnistes, notamment en Ile-de-France. Par exemple, la route du centenaire de Renoir (2019) ou certaines initiatives locales comme le sentier de « L'île de la Jatte et les Impressionnistes » des Hauts-de-Seine (92) ou les « Chemins des Impressionnistes » de Saint-Germain-en-Laye produisent de la confusion visuelle. Dans ce contexte, il y a un travail de dialogue auprès des élus locaux et d'harmonisation de la signalétique existante pour le développement et la mise en œuvre d'une signalétique adossée à un projet de charte graphique en concertation avec l'ensemble des acteurs des territoires concernés.

3.4.2 Respect des Directives liées à l'utilisation du logo « Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe »

Selon les conditions générales relatives à l'utilisation du logo « Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe » comme suit :

- Le logo doit toujours être reproduit dans l'original de sa forme, de ses couleurs et de sa police de caractère,
- Le logo doit être présenté dans son intégralité, sans ajouts ou transformations,
- Les autres logos doivent être affichés séparément,
- Lorsqu'il est présenté avec d'autres logos, le logo du Conseil de l'Europe doit être de taille égale et présenté avec la même importance,
- À moins d'obtenir une autorisation spéciale, le logo ne devrait pas être appliqué sur les produits destinés à la vente.
- Le logo « Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe » :

¹⁰ <https://www.impressionismsroutes.fr>



Figure 3 – logo des « Routes des Impressionnismes »



Figure 4 – logo du Conseil de l'Europe



Figure 5 – logo intégral de l'itinéraire culturel

Le logo complet (Figure 5) de l'itinéraire culturel des « Routes des Impressionnismes » est décliné comme suit :

- Site internet : partie supérieure de la page d'accueil comme ci-dessous ;



Figure 6 – Visuel du Site internet « Routes des Impressionnismes »

- Les documents tels que des programmes, des catalogues, des brochures et des rapports portent le marquage « Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe » ;



Figure 7 – Visuel de l'ouvrage (2021)



Figure 8 – Visuel de la Newsletter (été 2021)

- Le logo « Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe » est affiché, conformément aux conditions générales relatives à l'utilisation du logo du Conseil de l'Europe, sur les panneaux d'affichage, pancartes et fonds d'écran utilisés pour de tels événements.

4. Conclusions et Recommandations

CRITERES		Recommandations Evaluation Précédente 2017-2018	L'itinéraire a-t-il répondu à la recommandation depuis la dernière évaluation ?		Recommandations Evaluation en cours 2021-2022
			OUI	NON	
I. Thème de l'itinéraire culturel			<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
			<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
II. Priorités d'action	Coopération en matière de recherche et de développement	Ouvrir la recherche aux membres du réseau par une meilleure communication	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Poursuite des collaborations avec les universités (stage, projet de recherche, etc.)
			<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Favoriser la recherche interdisciplinaire (art, écologie, paysage, immatérialité)
	Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine Européen		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Poursuite des activités culturelles en cours
			<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Echanges culturels et éducatifs des jeunes Européens	Ouvrir les échanges au-delà du domaine de l'histoire de l'art auprès des jeunes	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Connaissance des profils de visiteurs, notamment les jeunes européens par des enquêtes et de la collecte de données (expositions)
			<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Pratique contemporaine de la culture et des arts		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Poursuivre les collaborations en cours
			<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Tourisme culturel et développement culturel durable	Transformer les routes « biographiques » en routes « carrefour »	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Développement de produits touristiques « impressionniste » pour clientèle française et étrangère

III. Réseau de l'itinéraire culturel	Finalisation des négociations avec les municipalités	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Poursuite des adhésions de membres en France, en Europe et au-delà (Russie, Etats-Unis)
		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Outils de communication	Création d'une identité visuelle			Création d'un plan de communication incluant les réseaux sociaux
	Création d'outils de communication plurilingue	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Améliorer la visibilité des routes sur les réseaux sociaux			Dialogue avec les membres sur la signalétique (cahier des charges)
	Diffusion du logo sur tous les supports des partenaires	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Concernant les conclusions de l'évaluation de la certification, l'expertise a montré que l'itinéraire culturel « Routes des Impressionnismes » répond aux conditions générales établies par le Conseil de l'Europe tant en matière de qualité de contenus culturels qu'en ce qui concerne les priorités stratégiques d'actions. L'itinéraire culturel dispose de toute la légitimité à figurer parmi les itinéraires certifiés par le Conseil de l'Europe et à poursuivre les efforts malgré la situation sanitaire actuelle. Néanmoins, quelques recommandes sont à souligner :

(1) Développement de l'itinéraire culturel d'un point de vue des ressources humaines :

L'association « Eau et Lumière » a démontré sa pleine capacité à fédérer et à mettre en œuvre la reconnaissance puis la valorisation du patrimoine impressionniste en lien avec les territoires à partir d'un réseau de membres en France et en Europe. Elle doit désormais poursuivre ses efforts par le déploiement d'une stratégie interne en matière de ressources humaines. Elle doit, notamment, envisager le recrutement à moyen terme d'un.e « chargé.e de projets », c'est-à-dire un.e salarié.e (temps complet) qui pourrait suivre, gérer et développer des missions spécifiques avec le réseau de membres à l'échelle européenne. L'association pourrait dans un premier temps envisager le recrutement d'un.e stagiaire de niveau Master (Bac + 5) de 4 à 6 mois de stage afin d'amorcer la mise en œuvre de tâches et de missions ciblées en vue d'un recrutement salarié. De même, l'association doit également envisager la création d'un local de travail pour accueillir stagiaire(s) et salarié, c'est-à-dire un lieu où sera affecté ces nouveaux personnels et ainsi transformer l'association en structure pérenne. Le statut de bénévolat actif du bureau de l'association doit être transformé sans pour autant dévaloriser le travail de fond qui a été réalisé par le bureau.

(2) Collecte de données liées à la fréquentation :

L'association « Eau et Lumière » a produit et mis en place des dispositifs de médiation culturelle de qualité, notamment deux expositions. Elles répondent à des critères de qualité (contenus, images, impressions, etc.), néanmoins elles n'ont pas fait l'objet de collecte de données liées à leur circulation. Il manque par exemple des données quantitatives et qualitatives liées à la fréquentation comme le profil des publics qui ont pris le temps de la visiter et de la lire mais aussi leurs motivations et leurs intérêts quant au mouvement artistique. Ces données favoriseraient une meilleure connaissance des profils de visiteurs, tant d'un point de vue sociologique ou d'âge (notamment les jeunes européens) que d'un point de vue quantitatif (données statistiques). Ces indicateurs permettraient de réunir des informations plus précises quant à la diffusion des activités de médiations mises en place par l'Itinéraire culturel. Une méthodologie similaire pourrait également être développée en matière de connaissance des profils de membres afin de mieux connaître leurs motivations, leurs intérêts et leurs engagements au sein du réseau de l'itinéraire au-delà des cotisations annuelles demandées aux membres.

(3) Développement des activités de recherche en réseau :

L'association « Eau et Lumière » a démontré une réelle capacité à produire des contenus éditoriaux qui répondent aux critères d'excellence de la recherche, notamment l'ouvrage publié en 2021. L'Itinéraire culturel doit désormais tendre vers une approche interdisciplinaire affirmée sur la question des impressionnismes, notamment en matière d'écologie, d'environnement, de paysage culturel et de patrimoine immatériel. Des collaborations plus étroites avec le monde universitaire en matière de recherche, d'études et d'enquêtes seraient tout à fait justifiées en raison de l'intérêt réflexif porté par cette route. De même, la collaboration avec des partenaires universitaires français et européens permettrait à l'Itinéraire culturel d'étoffer son comité scientifique grâce à un réseau européen interdisciplinaire et de participer à des projets de recherche en vue d'une réponse conjointe à des levées de fond comme des projets européens (ERASMUS+, Europe Créative ou Horizon Europe) par exemple.

(4) Développement de la communication :

L'association « Eau et Lumière » s'est dotée d'outils communicationnels comme un site internet ou des Newsletters. Les efforts en matière de communication doivent être poursuivis afin de renforcer la visibilité des « Routes de Impressionnismes » auprès des membres du réseau et du grand public. Par ailleurs, l'Itinéraire culturel doit acquérir plus d'autonomie en matière de maintenance des outils de communication (Site internet) par le recrutement d'un.e stagiaire/salarié.e qui pourrait avoir des missions précises sur ce point. De même, elle doit poursuivre ses efforts dans le développement des outils numériques, notamment par un plan de communication plus ambitieux qui inclurait la production de contenus ciblés via les réseaux sociaux. En effet, le mouvement des impressionnistes facilite ce déploiement communicationnel grâce aux iconographies et aux imaginaires touristiques véhiculés par ces artistes. De même, l'Itinéraire culturel pourrait mieux communiquer au quotidien sur les nombreuses activités mises en place grâce aux réseaux sociaux ce qui lui donnerait une meilleure visibilité et lisibilité externe. En matière de signalétique, l'association doit entamer des discussions avec ses membres (villes, office de tourisme) afin de mettre en place une charge graphique concernant les circuits, chemins, routes et sentiers impressionnistes en France.

5. Liste des Références

Ci-dessous la liste des sources d'informations consultées par l'évaluateur pour la préparation du rapport :

- Documents soumis par le réseau avant le 31 juillet 2021
 - Dossier complet envoyé par le Conseil de l'Europe
- Documents supplémentaires soumis par le réseau à la demande de l'évaluateur
 - Dossier d'exposition *Mouvement Impressionniste en France* produite par l'association « Eau et Lumière » ;
 - Projet d'exposition *L'Impressionnisme en France et en Europe* actuellement en préparation.
 - Power Point réalisé par la ville de Bougival lors de la visite d'expertise.
- Sources supplémentaires consultés par l'évaluateur (site web, publications, rapports, etc.)
 - Ouvrage *Les routes des Impressionnismes en Europe*, Monique Lucenet, 2021, 290 pages ;
 - Ouvrage *La Grande Jatte, Belle Isle en Seine*, Monique Lucenet, 2006.
 - Newsletter (format papier), été 2021 ;
 - Site internet des « Routes de Impressionnismes » :
<https://www.impressionismsroutes.fr>
 - Site internet de l'association « Eau et Lumière » :
<https://www.impressionismsroutes.fr/l-association>

6. Annexe 1 : Programme de visite sur le terrain et/ ou d'entretiens en ligne avec la direction du réseau et les membres du réseau

La visite d'expertise s'est déroulée les 4 et 5 novembre 2021 avec le programme suivant :

Jour 1 - Jeudi 4 Novembre 2021

9h00 / Départ de Neuilly-sur-Seine avec Georges Lucenet, Secrétaire général de l'association « Eau et Lumière ».

9h30-10h30 / Chatou et le musée Fournaise avec Anne Galloyer, Directrice du musée et Carole Heulin, Adjointe.

11h-12h30 / Bougival : Réunion, exposé et échanges en Mairie, avec Luc Wattelle, Maire de Bougival.

Déjeuner de travail à Bougival/Louveciennes avec l'équipe de la Mairie de Bougival et Georges Lucenet.

14h30-16h30 : Saint-Germain-en-Laye et les boucles Ouest de la Seine : Le cœur de l'Impressionnisme en Région Parisienne. Arrêt à l'Office de Tourisme Saint-Germain-Boucles de Seine (SGBS, 19 communes), discussion avec Elisa Barbier, Directrice de l'Office de Tourisme SGBS. Visite du Musée Maurice Denis, avec Priscille Peugnet, Maire-Adjointe en charge du Tourisme, Présidente de l'Office de Tourisme SGBS, Benoît Battistelli, Maire-Adjoint en charge de la Culture et du Patrimoine et Fabienne Stahl, Directrice du Musée.

17h00 : Argenteuil. Haut Lieu de l'Impressionnisme. Rendez-vous avec Chantal Juglard, Maire-Adjointe en charge de la Culture et du Patrimoine et Stéphanie Fèze. Visite du chantier de réhabilitation de la Maison de Claude Monet.

Retour à Paris puis, 20h00 / Dîner de « travail » en comité restreint à Paris (14^{ème}) à l'Auberge de Venise à Montparnasse avec Isabelle Brianso, Pierre Bedouelle, Georges Lucenet.

Jour 2 – Vendredi 5 novembre 2021

9h00 / Départ de Paris (14^{ème}) avec Pierre Bedouelle, Président de l'association « Eau et Lumière » et Secrétaire Général d'Euroart, ancien Maire de Barbizon.

10h30 Barbizon / La Forêt de Fontainebleau, les sources de l'Impressionnisme, un projet pilote de Tourisme Culturel. Visite du musée Auberge Ganne avec Hervé Boesch, directeur du musée. Visite de l'office du Tourisme, Visites et discussions.

13h00 / Fontainebleau : un exemple de « Carrefour » d'Itinéraires Culturels et site de la prochaine Training Academy des Itinéraires Culturels Européens (31 mai au 3 juin 2022).

Déjeuner de travail à Fontainebleau avec Patrick Septiers, Ancien Président du Conseil Départemental de Seine-et-Marne, Président de la Communauté de Communes Moret-Seine-Loing, Vice-Président d'Impressionisms Routes et Sylvie Lahuna, Directrice de Seine-et-Marne Attractivité.

15h00 / Moret-sur-Loing. Dynamisme et Originalité. Alfred Sisley, le Musée en plein air. Visite de la cité Moyen-Âgeuse, arrêt à l'Office de Tourisme (Directrice : Marie Striebel) et Rencontre avec Christian Recoing, Président des Amis de Sisley, Vice-Président et Trésorier d'Impressionisms Routes. Rencontre avec Marianne Saval-Bonet, Maire déléguée de Moret-sur-Loing et Brice Gruet, Conseiller Délégué au patrimoine et au développement touristique de Moret-sur-Loing.

18h00 / Retour à Paris.

7. Annexe 2 : liste de contrôle pour l'évaluation à destination de l'expert

LISTE DE CONTRÔLE POUR L'EVALUATION À DESTINATION DE L'EXPERT						
		QUESTIONS		Oui	Non	Commentaires (le cas échéant)
3.1.THEME		1	Le thème de l'itinéraire culturel représente-t-il une valeur commune - historique, culturelle ou patrimoniale - dans plusieurs pays européens ?	1	0	
		2	Le thème de l'itinéraire culturel offre-t-il une base solide pour des échanges culturels et éducatifs pour les jeunes ?	1	0	
		3	Le thème de l'itinéraire culturel offre-t-il une base solide pour des activités innovantes ?	1	0	
		4	Le thème de l'itinéraire culturel, offre-t-il une base solide pour le développement de produits de tourisme culturel ?	1	0	
		5	Le thème a-t-il été étudié / développé par des universitaires / experts de différentes régions d'Europe ?	1	0	
3.2.1.Coopération en recherche et développement		6	L'itinéraire offre-t-il une plate-forme de coopération pour la recherche et le développement de valeurs / thèmes culturels européens ?	1	0	
		7	L'itinéraire joue-t-il un rôle fédérateur autour de grands thèmes européens, permettant de réunir des savoirs dispersés ?	1	0	
		8	L'itinéraire montre-t-il en quoi ces thèmes sont représentatifs des valeurs européennes partagées par plusieurs pays européens ?	1	0	
		9	L'itinéraire illustre-t-il le développement de ces valeurs et la variété des formes qu'elles peuvent prendre en Europe ?	1	0	
		10	L'itinéraire dispose-t-il d'un réseau d'universités et d'un centre de recherche travaillant sur son thème au niveau européen ?	1	0	
		11	L'itinéraire a-t-il un comité scientifique multidisciplinaire ?	1	0	
		12	Le comité scientifique travaille-t-il sur son thème au niveau européen ?	1	0	
		13	Le comité scientifique effectue-t-il des recherches et des analyses sur les questions relatives à son thème et / ou à ses activités au niveau théorique ?	1	0	
		14	Le comité scientifique effectue-t-il des recherches et des analyses sur les questions relatives à son thème et / ou à ses activités au niveau pratique ?	1	0	
		15	Les activités de l'itinéraire prennent-elles en compte et expliquent-elles la signification historique du patrimoine européen matériel et immatériel ?	1	0	
		16	Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles les valeurs du Conseil de l'Europe ?	1	0	
		17	Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles le label des Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe ?	1	0	
		18	Les activités de l'itinéraire fonctionnent-elles conformément aux chartes et conventions internationales sur la préservation du patrimoine culturel ?	1	0	
		3.2.2.Valorisation de la mémoire de l'histoire et du patrimoine européen		19	Les activités de l'itinéraire identifient-elles, préservent-elles et développent-elles les sites du patrimoine européen dans des destinations rurales ?	1
20	Les activités de l'itinéraire identifient-elles, préservent-elles et développent-elles les sites du patrimoine européen dans les zones industrielles en cours de restructuration économique ?			0	1	
21	Les activités de l'itinéraire valorisent-elles le patrimoine des minorités ethniques ou sociales en Europe ?			0	1	
22	Les activités de l'itinéraire contribuent-elles à une meilleure compréhension du concept de patrimoine culturel, de l'importance de sa préservation et de son développement durable ?			1	0	
23	Les activités de l'itinéraire mettent-elles en valeur le patrimoine physique et immatériel, expliquent-elles son importance historique et mettent-elles en évidence ses similitudes dans les différentes régions d'Europe ?			1	0	
24	Les activités de l'itinéraire tiennent-elles compte et promeuvent-elles les chartes, conventions, recommandations et travaux du Conseil de l'Europe, de l'UNESCO et de l'ICOMOS relatifs à la restauration, à la protection et à la valorisation du patrimoine, au paysage et à l'aménagement du territoire (Convention Culturelle Européenne, Convention de Faro, Convention Européenne du Paysage, Convention du Patrimoine Mondial, ...) ?			1	0	
25	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour développer une meilleure compréhension du concept de citoyenneté européenne ?			1	0	
26	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour mettre l'accent sur la valeur d'une nouvelle expérience personnelle en visitant des lieux divers ?			1	0	
27	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour encourager l'intégration sociale et les échanges des jeunes de différentes origines sociales et régions d'Europe ?			0	1	
28	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour offrir des possibilités de collaboration pour les institutions scolaires à différents niveaux ?			1	0	
29	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour mettre l'accent sur des expériences personnelles et réelles à travers l'utilisation de lieux et de contacts ?			1	0	
30	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour mettre en place des projets pilotes avec plusieurs pays participants ?			1	0	
31	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour donner lieu à des activités de coopération associant des institutions scolaires à différents niveaux ?			1	0	
3.2.3.Changes culturels et éducatifs des jeunes Européens				32	Les activités culturelles de l'itinéraire (liées aux pratiques culturelles et artistiques contemporaines) favorisent-elles le dialogue interculturel et les échanges multidisciplinaires entre diverses expressions artistiques dans les pays européens ?	1
		33	Les activités culturelles de l'itinéraire encouragent-elles des projets artistiques établissant des liens entre le patrimoine culturel et la culture contemporaine ?	1	0	
		34	Les activités culturelles de l'itinéraire encouragent-elles des pratiques artistiques culturelles et contemporaines innovantes* en les reliant à l'histoire du développement des compétences ?	1	0	
		35	Les activités culturelles de l'itinéraire encouragent-elles la collaboration entre les amateurs de culture et les professionnels à travers des activités pertinentes et la création de réseaux ?**	1	0	
		36	Les activités culturelles de l'itinéraire encouragent-elles le débat et l'échange - dans une perspective multidisciplinaire et interculturelle - entre diverses expressions culturelles et artistiques dans différents pays d'Europe ?	1	0	
		37	Les activités culturelles de l'itinéraire encouragent-elles des activités et des projets artistiques explorant les liens entre patrimoine et culture contemporaine ?	1	0	
		38	Les activités culturelles de l'itinéraire mettent-elles en évidence les pratiques les plus innovantes et créatives ?	1	0	
		39	Les activités culturelles de l'itinéraire lient-elles ces pratiques innovantes et créatives à l'histoire du développement des compétences ?***	1	0	
		40	Les activités de l'itinéraire (pertinentes pour le développement du tourisme culturel durable) facilitent-elles la formation de l'identité locale, régionale, nationale et / ou européenne ?	1	0	
		41	Les activités de l'itinéraire impliquent-elles activement 3 moyens principaux de sensibilisation à leurs projets culturels : la presse écrite, la radiodiffusion et les réseaux sociaux ?	1	0	
		42	Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles le dialogue entre communautés et cultures urbaines et rurales ?	1	0	
		43	Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles le dialogue entre régions développées et défavorisées ?	1	0	
		44	Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles le dialogue entre différentes régions (sud, nord, est, ouest) de l'Europe ?	1	0	
		45	Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles le dialogue entre cultures majoritaires et minoritaires (ou autochtones et immigrées) ?	0	1	
3.2.4.Pratiques culturelles et artistiques contemporaines		46	Les activités de l'itinéraire ouvrent-elles des possibilités de coopération entre l'Europe et les autres continents ?	1	0	
		47	Les activités de l'itinéraire attirent-elles l'attention des décideurs sur la nécessité de protéger le patrimoine dans le cadre du développement durable du territoire ?	1	0	
		48	Les activités de l'itinéraire visent-elles à diversifier les offres de produits, services et activités culturels ?	1	0	
		49	Les activités de l'itinéraire développent-elles et offrent-elles des produits, des services ou des activités de tourisme culturel de qualité au niveau transnational ?	1	0	
		50	Les activités de l'itinéraire développent-elles des partenariats avec des organisations publiques et privées actives dans le secteur du tourisme ?	1	0	
		51	Le réseau a-t-il préparé et utilisé des outils tout au long de l'itinéraire pour augmenter le nombre de visiteurs et l'impact économique de l'itinéraire sur les territoires traversés ?	1	0	
		52	L'itinéraire représente-t-il un réseau impliquant au moins trois Etats membres du Conseil de l'Europe ?	1	0	
		53	Le thème de l'itinéraire a-t-il été choisi et accepté par les membres du réseau ?	1	0	
		54	Le cadre conceptuel de l'itinéraire a-t-il été fondé sur des bases scientifiques ?	1	0	
		55	Le réseau implique-t-il plusieurs Etats membres du Conseil de l'Europe dans l'ensemble ou dans une partie de son / ses projet(s) ?	1	0	
		56	Le réseau est-il financièrement viable ?	0	1	
		57	Le réseau a-t-il un statut juridique (association, fédération d'associations, GEIE, ...) ?	1	0	
		58	Le réseau fonctionne-t-il démocratiquement ?	1	0	
		59	Est-ce que le réseau précise ses objectifs et ses méthodes de travail ?	1	0	
60	Est-ce que le réseau précise les régions concernées par le projet ?	1	0			
61	Est-ce que le réseau précise ses partenaires et les pays participants ?	1	0			
62	Est-ce que le réseau précise les champs d'action impliqués ?	1	0			
63	Est-ce que le réseau précise la stratégie globale du réseau à court et à long terme ?	1	0			
64	Est-ce que le réseau identifie les participants et partenaires potentiels dans les Etats membres du Conseil de l'Europe et / ou dans d'autres pays du monde ?	1	0			
65	Est-ce que le réseau fournit des détails sur son financement (rapports financiers et / ou budgets d'activités) ?	1	0			
66	Est-ce que le réseau fournit des détails sur son plan opérationnel ?	0	1			
67	Est-ce que le réseau joint le(s) texte(s) de base confirmant son statut juridique ?	1	0			
68	L'itinéraire a-t-il son propre logo ?	1	0			
69	Tous les partenaires du réseau utilisent-ils le logo sur leurs outils de communication ?	1	0			
70	L'itinéraire a-t-il son propre site web dédié ?	1	0			
71	Le site Web est-il disponible en anglais et en français ?	1	0			
72	Le site Web est-il disponible dans d'autres langues ?	0	1			
73	Le réseau utilise-t-il efficacement les réseaux sociaux et le Web 2.0 ?	0	1			
74	Le réseau publie-t-il des brochures sur l'itinéraire ?	1	0			
75	Si oui, les brochures sont-elles disponibles en anglais ?	1	0			
76	Si oui, les brochures sont-elles disponibles en français ?	1	0			
77	Le titre «Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe» est-il présent sur tous les supports de communication (y compris les communiqués de presse, les sites Web, les publications, etc.) ?	1	0			
78	Les logos de certification est-il présent sur tous les supports de communication ?	1	0			
79	Le logo de certification est-il utilisé conformément aux directives d'utilisation (taille et emplacement, ...) ?	1	0			
80	Les logos (Itinéraire culturel + certification) sont-ils fournis à tous les membres de l'itinéraire ?	1	0			
81	Le logo de certification apparaît-il sur les panneaux indiquant l'itinéraire culturel ?	1	0			
				SCORE	73	8

8. Annexe 3

Cette section doit contenir :

- Figure 1 : réseau des « Routes des Impressionnismes »
- Figure 2 : Panneau de médiation culturelle dans un parc avec logo des « Routes des impressionnismes », Bougival
- Figure 3 : logo des « Routes des Impressionnismes »
- Figure 4 : logo du Conseil de l'Europe
- Figure 5 : logo intégral de l'itinéraire culturel
- Figure 6 : Visuel du Site internet « Routes des Impressionnismes »
- Figure 7 : Visuel de l'ouvrage (2021)
- Figure 8 : Visuel de la Newsletter (été 2021)